



**AGENCE POUR LA SECURITE
DE LA NAVIGATION AERIENNE
EN AFRIQUE ET A MADAGASCAR**

Dakar, le 28 mars 2025

DIRECTION GENERALE

N° 2025/ 000412 /ASECNA/DGDD

AVIS DE VACANCE DE POSTE

L'ASECNA recherche pour sa Délégation à Paris (France) :

UN (01) DÉLÉGUÉ À PARIS

Structure concernée : **Délégation Paris**

Date limite de réception des candidatures : **9 avril 2025**

I – DESCRIPTION DU POSTE :

Le candidat retenu aura pour mission de d'assurer la liaison entre la Direction Générale et les Administrations et Organisations opérant dans les domaines de l'Aviation Civile et de la Météorologie, ainsi qu'avec les Institutions Financières et de Formation, les fournisseurs et constructeurs d'équipements situés en Europe, dans les conditions et suivant les modalités fixées par la Convention relative à l'ASECNA, les règles nationales et internationales ainsi que les normes fixées par les Instances statutaires de l'Agence et la Direction Générale

A ce titre, il (elle) sera principalement chargé(e) :

- de l'approvisionnement, des achats et des expéditions pour les besoins de l'Agence ;
- d'assurer la maîtrise d'œuvre, par délégation de la Direction compétente, de la mise en œuvre des projets du PSE (des réhabilitations, d'achat, des projets qui ne nécessitent pas de dossier d'études complexes, etc.) ;
- de la gestion des réparations des modules et sous-ensembles défectueux ;
- du suivi de l'exécution des polices d'assurance souscrites par l'ASECNA ;
- de la comptabilité en relation avec l'Agent Comptable ;
- du suivi, en relation avec le Payeur, du recouvrement des créances de l'Agence ;
- de la négociation et la mise en œuvre des accords de coopération et de partenariat en relation avec les structures concernées ;



- de gérer le patrimoine de l'Agence en Europe (terrains, bâtiments, etc.). A ce titre, il est maître d'œuvre pour les projets de réhabilitation du patrimoine ne nécessitant pas la réalisation d'études préalables complexes.

II – PROFILS EXIGES :

1. FORMATIONS :

Les candidats visés doivent être titulaires d'un diplôme de niveau BAC+5 ou d'un diplôme universitaire correspondant à un Master's degree dans l'une des spécialités suivantes : Aviation Civile, Gestion et Organisation des Entreprises ou équivalent.

En outre, les candidats doivent disposer de compétences managériales en vue de la coordination des activités et de la mise en œuvre des objectifs stratégiques.

2. EXPERIENCE :

Les candidats doivent justifier d'une expérience professionnelle répondant aux critères ci-après :

- une expérience professionnelle d'au moins quinze (15) ans à un poste de responsabilité dans les administrations nationales / institutions internationales **ou** d'au moins sept (7) ans à un poste de responsabilité à l'ASECNA ;
- **et** une expérience d'au moins trois (3) ans dans le domaine de l'aviation civile.

3. VALEURS ET QUALITES PERSONNELLES

- Faire preuve d'intégrité, d'honnêteté et d'un comportement éthique ;
- Sens de l'organisation et des responsabilités ;
- Sens du travail en équipe ;
- Savoir travailler sous pression et faire preuve de réactivité ;
- Savoir travailler avec soin et méthode ;
- Aptitudes à communiquer et à gérer des relations professionnelles.

III – CONDITIONS D'EMPLOI ET DE REMUNERATION :

Conformes aux dispositions du Statut Unique et du Code de Rémunération du Personnel de l'ASECNA.

IV – PROCEDURE DE SELECTION :

Les candidatures devront être accompagnées des pièces ci-après :

- Lettre de motivation ;
- Curriculum Vitae (CV) ;



- Copie(s) certifiée(s) conforme(s) de(s) diplôme(s) obtenu(s) ;
- Certificat(s) de travail et Attestation(s) de(s) formation(s) effectué(s) le cas échéant.

A l'issue de cette procédure de sélection, aucun dossier ne sera retourné aux postulants.

V- ACTE DE CANDIDATURE :

Le présent appel à candidatures est disponible sur le site web de l'ASECNA, à l'adresse www.asecna.aero.

Les personnes intéressées et ayant la qualification sont invitées à soumettre leurs candidatures en ligne sur ce site.

Les candidatures reçues après la date limite indiquée ou à une adresse autre que celle mentionnée ci-dessus seront déclarées irrecevables.

L'ASECNA se réserve le droit de ne donner aucune suite au présent avis de vacance de poste.

Le Directeur général



Prosper ZO'O MINTO'O

Diffusion

- Toutes Structures Siège
- Toutes les DGRP/DGAN/ANAC
- DGDP-DGDM-DGDA
- EAMD-ERNA-ERSI
- Affichage Direction Générale